

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

| Nombre de Membres | | |
|-----------------------------|-------------|----------|
| Affiliés au Comité Syndical | En exercice | Présents |
| 22 | 22 | 15 |

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi 12 avril à 10h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 29 mars 2024, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Janique FONTAINE (suppléante de Mme DUMONT-DESEIGNE), Corinne NOEL, Messieurs Guy ALLEMAND, Eloi BONNINGUES (suppléant de Mme MARCQ), Marc BOUTROY, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Jean-Marie LOUCHEZ (suppléant de M. COUSIN), Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Olivier PLANQUE, Yves SANDRAS (suppléant de M. LOEUILLEUX).

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. MIGNONET), Véronique DUMONT-DESEIGNE (suppléée par Mme FONTAINE), Brigitte MARCQ (suppléée par M. BONNINGUES), Messieurs Bruno DEJONGHE, Charles COUSIN (suppléé par M. LOUCHEZ), Claude KIDAD, Guillaume LOEUILLEUX (suppléé par M. SANDRAS), Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Antoine PERALDI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Yves SANDRAS

AT1-04-2024 : RAPPORT D'ACTIVITE - ANNEE 2023

Rapporteur : Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, conformément à l'article 40 de la Loi N° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le Syndicat mixte pour l'Élimination et la Valorisation des Déchets du Calaisis (SEVADEC) doit transmettre, chaque année, aux collectivités adhérentes un rapport d'activité concernant l'année précédente ainsi que le compte administratif relatif à cette même année.

Le SEVADEC était composé, en 2023, de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers, de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (C.C.R.A.) et de la Communauté de Communes Pays d'Opale (C.C.P.O.).

Il s'agit ici de retracer l'activité du SEVADEC en 2023.

Celle-ci se décline autour de 7 axes :

- la prévention des déchets,
- le tri des déchets d'emballages,
- la valorisation des biodéchets,
- la gestion des déchèteries,
- la valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles,
- la vie du syndicat,
- la pédagogie à l'environnement.

1) La prévention des déchets

En 2023, le service « animation du territoire » a poursuivi ses actions sur les thématiques du gaspillage alimentaire, de l'économie circulaire, de la sortie du tout jetable, du réemploi et de la réparation.

Au total, 21 actions ont été créées, depuis 2022, sur ces différentes thématiques :

- économie circulaire : lancement du site lepetitcoin.org, annuaire de l'économie circulaire, mallette pédagogique numérique...
- gaspillage alimentaire : mode d'emploi anti-gaspi à destination des collèges, création d'un calendrier et répertoire des fruits et légumes de saison et locaux en ligne, 3 concours anti-gaspi (1 par territoire), repas mobile, pacte anti-gaspi à destination des restaurateurs....
- sortie du tout jetable : pacte pour un établissement zéro déchet, guide pratique « Faire mieux avec moins »...
- réemploi, réutilisation et recyclage : partenariats avec la Ressourcerie, Opale Vélo Services et Ludo vélo, lancement de collaborations avec le Repair Café et Ecosystem (957 téléphones et 45 tablettes collectés, 630 jouets réemployés, soit 460 kg de déchets évités), collecte événementielle « Textile » avec Le Relais (118 kg de textile collectés).

L'année 2023 a également vu, pour la première fois, la Journée du Réemploi et de la Réparation se dérouler sur le territoire de la C.C.R.A., en septembre 2023, avec plus de 500 personnes accueillies sur le site de l'écopôle alimentaire de Vieille-Eglise. Cet événement a permis de tester le concept de gratifieria (vide-greniers gratuit), qui a ensuite été déployé au C.I.A.S. Pays d'Opale et au sein du groupe scolaire Saint-Pierre de Calais.

Enfin, en 2023, le service a participé à 47 évènements, dont 29 interventions dans les établissements scolaires du territoire.

2) Le tri des déchets d'emballages

Pour ses collectivités adhérentes, le Pôle de Valorisation des Emballages et les centres de tri partenaires (pendant la phase des travaux de modernisation) ont réceptionné 9 339,13 tonnes d'emballages provenant pour 5 497,63 tonnes de Grand Calais Terres & Mers, 1 927,40 tonnes de la C.C.R.A. et 1 914,10 tonnes de la C.C.P.O.

Ont été valorisées environ 1403,90 tonnes de plastiques, 47,88 tonnes d'aluminium, 263,46 tonnes d'acier, 36,36 tonnes de tétrabricks et 939,77 tonnes de papier (refus de tri : 1 966,50 tonnes).

Le SEVADEC a trié 7 474,64 tonnes pour des collectivités partenaires membres de la convention d'entente.

Par ailleurs, 6 473,37 tonnes de verre ont transité par le quai à verre.

3) La valorisation des biodéchets

Ce sont 24 669,65 tonnes de biodéchets qui ont été traitées et qui ont produit un total de 2 444 184 normo-mètres cube de biogaz.

Le biogaz a été valorisé sous forme de chaleur et sous forme électrique avec 2 894 MWh d'électricité « verte » produits et réinjectés sur le réseau d'électricité. 8 128 tonnes de compost normé ont également été produites et valorisées en milieu agricole et auprès des communes et habitants du territoire.

4) La gestion des déchèteries

Durant l'année 2023, ce sont 37 984 tonnes de déchets (dont 10 751,89 tonnes de gravats, 6 564,40 tonnes de tout venant et 10 081,76 tonnes de déchets verts) qui ont été réceptionnées dans notre réseau de déchèteries et évacuées vers des filières de valorisation.

La fréquentation est toujours à la hausse (+ 5,7 % par rapport à 2022) avec 320 554 usagers en 2023.

5) La valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)

35 322,42 tonnes d'O.M.R. ont été réceptionnées en 2023 contre 38 502,50 en 2022 soit une baisse de 8,3 %.

A noter, qu'en 2022, les déchets non ménagers et non collectés en porte à porte comme les déchets issus des collectivités (balayeuses, refus de dégrillages, service « appropriation ») ont représenté 1 729,89 tonnes.

6) La vie du syndicat

L'effectif du SEVADEC était, au 31 décembre dernier, de 111 agents dont 82 agents titulaires, 1 agent stagiaire et 28 agents contractuels.

En 2023, les participations des collectivités membres et les recettes liées au traitement ont été fixées comme suit :

- 1,43 € H.T. / habitant pour le fonctionnement du syndicat,
- 18,20 € H.T. / habitant pour l'exploitation des déchèteries,
- 6,68 € H.T. / habitant pour la création de l'usine de biométhanisation,
- 10,48 € H.T. / habitant pour la création du C.V.O.M.R.,
- 238,00 € H.T. / tonne pour le fonctionnement du centre de tri,
- 83,94 € H.T. / tonne pour l'exploitation de l'usine de biométhanisation.
- 111,00 € H.T. / tonne pour le traitement des ordures ménagères brutes.

Le Bureau Syndical s'est réuni 5 fois et les membres du Comité Syndical se sont entretenus, également, à 5 reprises.

2 Comités Techniques se sont également déroulés en 2023.

2 marchés ont été conclus en 2023, à savoir :

- un marché de traitement des déchets verts produits sur le territoire du SEVADEC,
- une mission d'Assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage pour la passation d'un contrat d'exploitation du Pôle de Valorisation des Biodéchets (P.V.B.) ainsi que du Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels (P.V.D.R.).

Bilan de l'activité 2023 :

Le SEVADEC a géré, en 2023, le traitement de près de 106 000 tonnes de déchets provenant de ses collectivités adhérentes (et du S.M.L.A dans les déchèteries) soit une diminution de 0,2 % par rapport à 2022.

Le SEVADEC a également traité sur ses installations, par le biais de la convention d'entente, 7 475 tonnes et, via des prestations de services, 5 086 tonnes issues de partenaires privés ou publics.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 28 mars 2024, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **DE PRENDRE** acte de ce rapport.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
suscits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC
28/03/2024
62101 CAZAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le 16/04/2024
Certifié exact
L'ordonnateur.